



Saint-Gilles-De-Lotbinière sur Facebook

SAINT-GILLES

SAINT-GILLES, CAPITALE DE LA BEAURIVAGE, MON MILIEU, MA FIERTÉ !

Saint-Gilles doit son origine et son appellation à Gilles Rageot, Sieur de Beauvillage. C'est aussi en l'honneur de ce personnage que la magnifique rivière qui traverse son immense territoire porte le nom de Beauvillage.

Aujourd'hui, l'agriculture, les industries et le loisir (Golf) forment le moteur économique du milieu. La proximité des grandes villes de Québec et Lévis propulse son développement urbain.

Des dires des nouveaux arrivants : « On choisit Saint-Gilles pour vivre à la campagne près de la ville, pour une approche à dimension humaine et de service qui répondent aux besoins des citoyens. »

RÉALISATIONS

- Un plan de développement ambitieux avec incitatifs
- Une concertation avec les citoyens
- Un partenariat avec les organismes
- Une préoccupation familles-âinés
- Des événements rassembleurs
- Une culture de la fierté, de la beauté et de l'accueil

PORTRAIT STATISTIQUE

Population : 2328 personnes – en hausse de 28 % depuis 2007

Nombre de personnes de 65 ans et + : 375

Âge médian de la population : 40,2 ans

Nombre de familles avec enfant : 625

Nombre de naissances : 24

Revenu médian des familles : 65 631 \$

Taux d'emploi : 73 %



SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION 2015-2017

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectif : Favoriser l'activité physique.

- Actions :**
- Intégrer le développement actif au plan d'urbanisme.
 - Développer un parcours de marche sécuritaire en zone urbaine.
 - Développer un parcours de raquette /ski en zone rurale.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Objectif : Rendre les déplacements plus sécuritaires.

- Actions :**
- Mettre sur pied un comité sécurité avec mandat de recommandation au conseil.
 - Poursuivre l'amélioration de l'éclairage.
 - Améliorer l'entretien des trottoirs en hiver.

3. DÉPLACEMENTS – MOBILITÉ - TRANSPORT

Objectif : Favoriser l'accès aux services de santé.

- Action :** Étudier la possibilité de se doter d'un véhicule avec cédule en partenariat avec le secteur privé.

4. VIE COMMUNAUTAIRE

Objectif : Améliorer le soutien aux organismes et le renouvellement des bénévoles.

- Actions :**
- Confier un mandat au service des loisirs pour soutenir les organismes.
 - Mettre sur pied une activité annuelle de reconnaissance des bénévoles.
 - Créer une banque de bénévoles.

5. LOISIRS ET CULTURE

Objectifs : Augmenter la fréquentation de nos installations et augmenter les infrastructures de jeux.

- Actions :**
- Collaborer à l'amélioration de la cour d'école.
 - Ajouter un parc à planches à roulette pour les ados.
 - Aménager un module pour les aînés.

Lotbinière, une MRC pour tous les âges !